



Protocole de suivi et d'évaluation de la Cité éducative



MARS 2025



La Cité éducative, c'est quoi ?	Page 3
Les attendus du protocole de suivi et d'évaluation	Page 6
La méthodologie d'accompagnement mise en oeuvre pour élaborer le protocole	Page 9
LE REFERENTIEL D'EVALUATION	Page 11
Schéma synthétique	Page 12
Les questions évaluatives	Page 13
La stratégie territoriale : gouvernance, animation, communication	Page 15
Les publics destinataires	Page 24
Le volet opérationnel	Page 28
Les outils au service de l'évaluation	Page 33
La cartographie des acteurs	Page 34
Le tableau de bord des actions financées (et les fiches actions liées)	Page 35
Les indicateurs de veille sociale.	Page 38
La participation	Page 41
La gouvernance	Page 45

Un label au service du renforcement de la stratégie d'éducation par une coordination et un étayage des dispositifs existants dans le périmètre de la géographie prioritaire dijonnaise



Un co-pilotage par la Ville, la Préfecture et l'Education Nationale

Une démarche volontariste à destination des jeunes de 0 à 25 ans

L'ambition d'une alliance de l'ensemble de la communauté éducative : services de l'Etat, ville, associations, parents, habitants, ...

Le parcours éducatif et l'émancipation des publics comme axes forts.:

- Mieux coordonner les dispositifs existants,
- Innover plus, aller plus loin,
- Accompagner le parcours éducatif dans tous les temps de la vie,

Des enjeux nationaux :

... autour de 3 volets:

- Conforter le rôle de l'école,
- Promouvoir la continuité éducative,
- Ouvrir le champs des possibles.

et de 3 enjeux transversaux :

- La relation des parents avec l'école et les institutions,
- Le vivre ensemble et les valeurs de la République,
- La poursuite des études et l'insertion professionnelle.



Déclinés localement via 10 grands axes

Enjeu 1 : Conforter le rôle de l'école

Axe stratégique 1 : Favoriser l'implication des parents dans la réussite éducative de l'enfant

Axe stratégique 2 : Favoriser l'accrochage scolaire

Axe stratégique 3 : Prévenir l'illettrisme

Enjeu 2 : Promouvoir la continuité éducative

Axe stratégique 1 : Accompagner les enfants et les jeunes dans les différents temps de vie

Axe stratégique 2 : Agir en prévention santé

Axe stratégique 3 : Agir en prévention dès le plus jeune âge (0 – 4 ans)

Axe stratégique 4 : Articuler les finalités éducatives autour d'une vision partagée des problématiques et des enjeux.

Enjeu 3 : ouvrir le champ des possibles

Axe stratégique 1 : Promouvoir l'ouverture sur le monde à l'école

Axe stratégique 2 : Encourager la citoyenneté

Axe stratégique 3 : Encourager les mobilités

Les attendus du protocole de suivi et d'évaluation



Protocole : ensemble des règles, questions, etc., définissant une opération complexe : Protocole d'une expérience, d'un test

Suivi : Ensemble d'opérations consistant à suivre et à contrôler un processus pour parvenir dans les meilleures conditions au résultat recherché

Evaluation : Action d'évaluer, de déterminer la valeur de quelque chose

Les attendus du protocole :

La reformulation des objectifs [de l'évaluation] et de la gouvernance du projet

La définition des outils et indicateurs de suivi (quantitatif et qualitatif)



Les moyens humains et financiers mobilisés

Les modalités prévues de participation des habitants

Le type d'évaluation (externe, interne, etc...)

Les principales questions évaluatives et les méthodes liées d'évaluation

La revue annuelle de projet constitue l'un des outils de mesure de « l'avancée réelle du projet au regard des priorités identifiées par les partenaires et des engagements pris par chacun des financeurs ». Elle s'intègre donc automatiquement dans le protocole de chaque cité.

Des cibles de l'évaluation à retranscrire concrètement sur le territoire...

Il est indispensable de voir dans quelle mesure la mobilisation d'un ensemble de partenaires fédérés (l'alliance éducative) autour d'une stratégie éducative pilotée par une instance tri partite peut permettre de mettre en commun un ensemble de dispositifs et de moyens déjà disponibles sur le territoire.

MOTS CLEFS : GOUVERNANCE/ALLIANCE/MOBILISATION



Quelle sera la place de l'éducation dans les fondamentaux de la politique de la ville ? A quelle condition les cités éducatives seront-elles un modèle transférable ?

MOTS CLEFS : EXEMPLARITE/REPRODUCTIBILITE

Réinterroger et reformuler les objectifs, la gouvernance et les résultats attendus de ce projet, afin d'en faciliter le partage et la compréhension par tous les acteurs.

MOTS CLEFS : COMMUNICATION/APPROPRIATION/ACCULTURATION

4 principes proposés pour la mise en œuvre de la démarche à Dijon:

1. LA PRIMAUTE DONNEE A UN ANCRAGE DANS LE CONTEXTE LOCAL

Répondre aux attendus du national mais privilégier les sujets portés/identifiés par les acteurs éducatifs dijonnais

Faire porter l'évaluation sur les axes définis comme prioritaires au niveau local .

2. SIMPLICITE ET CIBLAGE

Se concentrer sur certains pans de la Cité éducative, porteurs de sens et d'opérationnalité

L'évaluation ne porte pas sur l'ensemble du projet

3. PRAGMATISME

Adapter le protocole aux moyens mobilisables pour le suivi et l'évaluation

Réfléchir d'emblée les ressources nécessaires à l'animation des instances et à la mise en œuvre de l'ensemble de la démarche d'évaluation et à adapter les ambitions aux moyens humains et financiers à disposition

4. AUTO-EVALUATION et PARTICIPATION

La construction du protocole par les acteurs éducatifs dijonnais est un objet en soi qui participe de l'évaluation

Privilégier l'évaluation interne (auto-évaluation) à l'évaluation externe. Réserver cette dernière aux questions évaluatives nécessitant un regard externe. Intégrer le plus rapidement et le plus largement possible les habitants à l'évaluation.

La méthodologie d'accompagnement mise en oeuvre pour élaborer le protocole

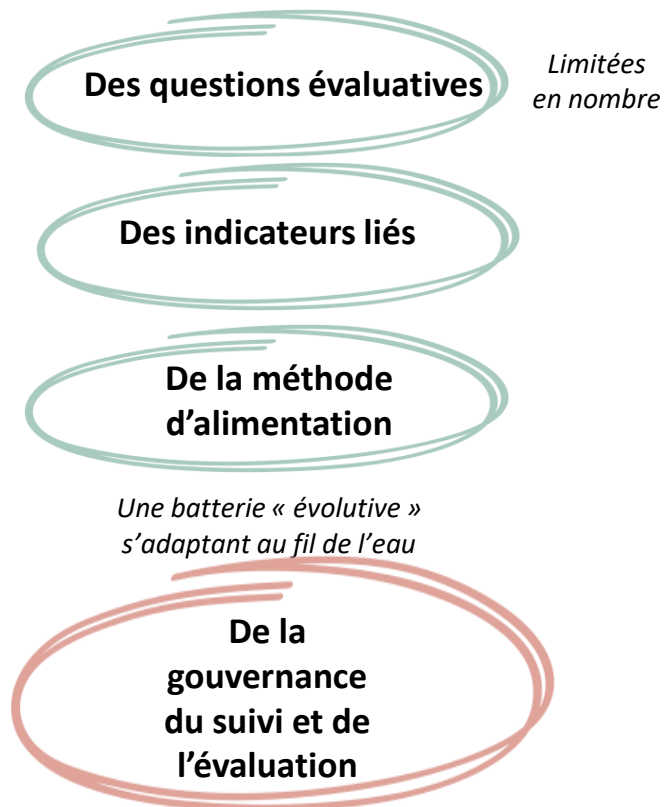


La méthodologie mise en œuvre pour construire le protocole

Gouvernance de la démarche d'élaboration du protocole

Le référentiel national suggèrait la création d'un **comité d'évaluation** pour définir les grandes orientations de l'évaluation, organiser le protocole et diriger les travaux. Proposition a été faite de ne pas créer de nouvelles instances à l'échelle locale. Ainsi **le protocole a été construit en mobilisant le comité technique de la Cité éducative et la démarche animée par le Compas en lien étroit avec les représentants techniques** : M. Naime (Principal du collège chef de file) , M Dirand (Délégué du préfet de Côte d'Or) et M. Coupechoux (Chef de projet de la Cité Educative de Dijon).

Un travail collectif de définition...



Les étapes

Le recueil et la sélection des questions évaluatives

Sollicitation des membres du Comité technique via un outil contributif

<https://app.klaxoon.com/join/WDVVNWU>



Les Cités éducatives - Dijon votes



60 questions proposées initialement

82 votes portant sur 24 questions

Sélection de 17 questions travaillées en séminaire

AVRIL/MAI 2024

JUIN 2024

Un séminaire d'élaboration du référentiel ouvert aux membres du Comité technique élargi
Word café : démarche itérative

JUILLET 2024

La rédaction du protocole de suivi et d'évaluation de la Cité éducatif de Dijon en lien avec les représentants opérationnels

SEPTEMBRE 2024

Sa présentation/transmission pour validation aux membres du Comité de pilotage

Le référentiel d'évaluation



Schéma synthétique

Le référentiel : les questions évaluatives en 3 grand axes

La stratégie territoriale :
gouvernance,
animation,
communication

Les publics destinataires

Le volet opérationnel

= 12 questions évaluatives



Des encart thématiques
Les enseignements issus de
l'évaluation nationale des
cités éducatives
*Rapport de INJEP paru en
Mars 2024*

Des outils au service de l'évaluation à construire

La cartographie des acteurs

Le tableau de bord des actions financées



Et les fiches actions liées

Les indicateurs de veille sociale

Une dimension à performer

La participation

La mise en oeuvre

La gouvernance

Le Calendrier et les moyens

**La stratégie
territoriale :**
gouvernance,
animation,
communication

6 questions évaluatives

Question évaluative n°1 :

La CED a-t-elle favorisé la définition d'une stratégie territoriale éducative ?

Question évaluative n°2 :

La revue annuelle de projet permet-elle d'orienter la stratégie territoriale ?

Question évaluative n°3

Les GT (groupes de travail) et les groupes projets (GP) sont ils une organisation pertinente ?
Qu'ont-ils produits ?

Question évaluative n°4 :

Existe-t-il un espace/un lieu de régulation des adultes qui assurent la continuité éducative
autour des enfants sur une journée ?

Question évaluative n°1 :

Comment la Cité éducative contribue-t-elle à l'action concertée ?

Question évaluative n°2 :

Quelle est la connaissance par les acteurs de la cité éducative ? Quelle stratégie de
communication auprès des parties prenantes ?

Les publics destinataires

2 questions évaluatives

Question évaluative n°1 :

Qui bénéficie des actions de la cité éducative ?

Question évaluative n°2 :

La CED a-t-elle réuni les conditions pour encourager l'implication des parents dans les actions ?

Le volet opérationnel

4 questions évaluatives

Question évaluative n°1

A quel point les actions mises en œuvre dans le cadre de la CED sont nouvelles/innovantes sur les quartiers ? Impactantes/structurantes sur le long terme ?

Question évaluative n°2

Quelle plus value apportées par les 2 postes d'animatrices familles ? Quelle plus value apportées par les 2 postes EJE ?

Question évaluative n°3

Le budget du collège chef de file a-t-il facilité la gestion financière et l'émergence de projets dans les groupes scolaires de la CED ?

Question évaluative n°4

En quoi la CED a-t-elle facilité la pratique des enseignants ?

Question évaluative n°1 :

La CED a-t-elle favorisé la définition d'une stratégie territoriale éducative ?

Précisions autour du questionnement :

La CED a-t-elle réussi à coordonner l'existant ? Toutes les forces en présence sont-elles interconnectées ? La CED a-t-elle permis aux acteurs éducatifs de se connaître, de travailler ensemble, de sortir de leur silo ?

Comment associer de façon opérationnelle l'ensemble des dispositifs structurants : Convention Territoriale Globale, Génération Dijon, la CED, le PRE, ... ?



Les enseignements
issus de l'évaluation
nationale des cités
éducatives

*Rapport de INJEP paru
en Mars 2024*

Une alliance éducative partielle.

Quid de la constitution d'une stratégie territoriale ? Elle relève d'un accord sur les publics cibles et de constats partagés, de la définition d'objectifs communs ; le tout suivi par des actions ?

Constat d'une difficulté à construire des approches territoriales de dimensions clés comme la continuité éducative, la place des parents ou l'insertion.

Le risque de faire valoir ses propres priorités en termes de politique éducative.

La présence et l'implication des acteurs institutionnels centraux dans les instances de pilotage constitue un préalable. Il s'agit de limiter le risque du développement en parallèle d'une offre différente/d'une référence à des cadres structurants différents. Les institutions peuvent avoir tendance à faire valoir leurs priorités en termes de politique éducative, ce qui peut entraîner un manque de cohérence de l'offre et une dilution des actions et des objectifs.

Les rapports de force dans le partenariat peuvent se révéler asymétriques. Les partenariats ne sont pas exempts de rapports de force. Les équipes d'évaluation évoquent des tensions, des logiques de concurrence, voire des rapports de domination, qui peuvent accompagner le développement de partenariats mis en place dans des contextes territoriaux et historiques variés. Une asymétrie entre acteurs de l'éducation nationale et acteurs de l'éducation populaire (au détriment de ces derniers) est soulignée dans certains contextes.

Question évaluative n°1 :

La CED a-t-elle favorisé la définition d'une stratégie territoriale éducative ?

Constats/premiers éléments de réponse :

La stratégie est assez bien définie au plan opérationnel mais il y a une marge de progression au niveau du comité de pilotage et des têtes de réseau.

Le(s) indicateur(s) et la méthodologie de recueil

Identifier les différents acteurs et les périmètres d'intervention (Missions/compétences/objectifs, Publics cibles, Atouts/forces, Faiblesses, Contraintes, ...) **Cf. Outil La cartographie des acteurs**

Description du degré d'implication/de contributions des forces en présence aux actions financées par la CED. **Cf. Outil Le tableau de bord des actions financées**

Méthodologie : analyse qualitative par le Chef de projet et les représentants opérationnels sous la forme d'un bilan annuel.

Dénombrer les temps de concertation globale, les temps de pilotage concentré dans la veine du Comité de pilotage mutualisé CTG/CED/Génération Dijon, du comité technique, des groupes de travail.

Analyser la représentation/l'assiduité des différents acteurs dans ces différents temps.

Identification en creux des acteurs absents ou peu impliqués/à impliquer.

Analyse qualitative via un entretien d'évaluation annuel auprès des représentants de la Ville, de la Préfecture et de l'Education nationale au comité de pilotage CED (évaluateur externe visant à apprécier l'intérêt perçu ou les limites de la stratégie territoriale) et auprès de des représentants opérationnels.

Question évaluative n°2 : La revue annuelle de projet permet-elle d'orienter la stratégie territoriale ?

Précisions autour du questionnement :

Comment travailler collégalement cet exercice pour en faire un outil d'aide à l'orientation stratégique ?

Les critères « d'attribution » sont-ils garants du bien fondé des actions retenues ?

Les actions sont-elles toujours resituées au regard des objectifs de la CED ? Comment les actions répondent-elles aux objectifs de la CED ?

Constats/premiers éléments de réponse :

Pour l'instant, la revue de projet est considérée comme une contrainte administrative réalisée par le chef de projet uniquement

Le(s) indicateur(s) et la méthodologie de recueil

S'appuyer sur **le tableau de bord des actions financées**

Etre en capacité de rattacher les actions financées par objectif et par thématique de la CED

Procéder à une analyse qualitative (par le Chef de projet et les représentants opérationnels) sous la forme d'un bilan annuel.

Chercher la cohérence entre les enjeux nationaux, les 10 axes stratégiques retenus localement et les actions effectivement financées ?

Toutes les actions financées répondent-elles aux objectifs identifiés dans le plan d'action ?

En creux, un effet guichet est-il constaté ?

Travaille t-on sur l'ensemble des objectifs de la CED en s'assurant d'un équilibre entre les actions

Mesurer les écarts entre les objectifs poursuivis et les objectifs atteints. Le plan initial doit-il être ajusté ?

Mettre en débat ce bilan avec les membres du comité technique et les membres du comité de pilotage.

Question évaluative n°2 : La revue annuelle de projet permet-elle d'orienter la stratégie territoriale ?



Les enseignements
issus de l'évaluation
nationale des cités
éducatives
*Rapport de INJEP paru
en Mars 2024*

Analyse des revues de projets 2022 des 80 cités de la première vague

De nombreuses actions mais pouvant manquer d'ampleur

Un budget annuel moyen attaché à chaque action relativement modeste.

Un ciblage en nombre de participants assez restreint

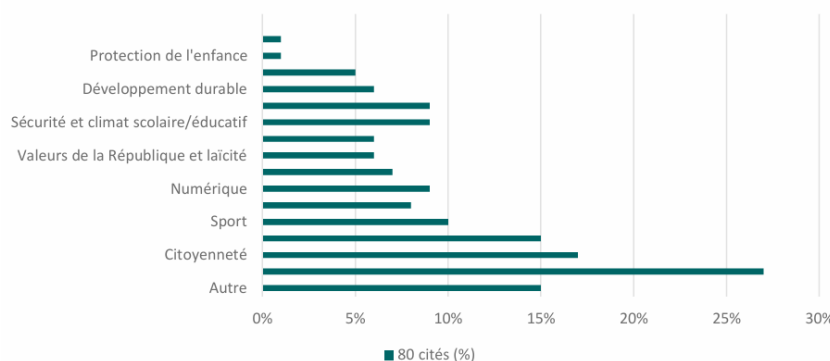
Des actions le plus souvent ponctuelles interrogeant la possibilité d'induire des effets à long termes.

Les équipes d'évaluation soulignent que le développement des actions dans le cadre des cités éducatives, au vu de leur nombre et de leur diversité ne s'accompagne pas toujours de la recherche d'une plus grande cohérence des actions ou d'une plus forte priorisation autour d'enjeux partagés. De ce fait, l'offre des cités peut parfois manquer de cohérence et de lisibilité

Une variété de thématiques traitées qui peut affaiblir la cohérence de l'offre

Constat d'un positionnement sur un ensemble de thématiques évoquées par les directives nationales sans forcément de ciblage sur les axes de développement fort à investir

GRAPHIQUE 1. THÉMATIQUES DES ACTIONS - 80 CITES



Note de lecture : 15 % des actions développées par les 80 cités de la première vague relèvent de la thématique des relations avec les familles - Revues de projets ANCT 2022 - Traitement INJEP.

Question évaluative n°3 : Les GT (groupes de travail) et les GP (groupes projets) sont ils une organisation pertinente ? Qu'ont-ils produits ?

Précisions autour du questionnement :

Qui compose ces groupes ? sont-ils identifiés/connus/représentatifs des acteurs ?

Les modalités de travail sont-elles définies et connues ?

Il y a-t-il une autre forme d'organisation plus pertinente ?

Le(s) indicateur(s) et la méthodologie de recueil.

Procéder à une première analyse qualitative sous la forme d'un bilan annuel.

Mobilisation de l'outil **La cartographie des acteurs**

Listing et objet des groupes de travail et des groupes projets.

Cartographie des acteurs par thème : les acteurs sont-ils tous présents ? Qui sont les animateurs/porteurs des CT ? Quel mode de fonctionnement ? Quelle assiduité/fréquentation ?

Nombre de réunion des GT et GP, fréquence, type d'animation,

Nombre de projets à mettre au crédit des GT et GP (A l'inverse nombre d'actions déposées sans passer par les GT et GP, directement déposées en Cotech)

Cf. Outil Le tableau de bord des actions financées et la revue annuelle de projet

Etablir une grille d'évaluation/de bilan à l'attention des animateurs/porteurs des GT et GP.

Mettre en débat ce bilan avec les membres du comité technique et les membres du comité de pilotage.

Faire évoluer si besoin le fonctionnement des groupes, proposer/valider/ajuster les thématiques portées.

Question évaluative n°4 : Existe-t-il un espace/un lieu de régulation des intervenants qui assurent la continuité éducative autour des enfants sur une journée ?

Précisions autour du questionnement :

Quels moyens, outils ont été expérimenté pour favoriser les échanges réguliers entre les acteurs intervenants auprès des mêmes enfants sur la journée ?

Cela est-il nécessaire et pourquoi ?

Le(s) indicateur(s) et la méthodologie de recueil

Analyse qualitative par le Chef de projet et les représentants opérationnels sous la forme d'un bilan annuel

Lister les initiatives et les décrire

Mettre au débat ce travail de recueil avec les membres du comité technique pour en interroger les finalités, la plus-value et le cas échéant proposer des développements/des modes d'organisation permettant de consolider les espaces/les lieux de régulation

Question évaluative n°5 : Comment la Cité éducative contribue-t-elle à l'action concertée ?

Précisions autour du questionnaire :

Comment permet-elle aux acteurs et structures de prendre le temps d'échanges et de co-construction ?
Avec quels moyens la CED renforce les liens entre l'école, les jeunes, leur famille et les partenaires locaux ?
Avec quels moyens humains/financiers ?



Les enseignements
issus de l'évaluation
nationale des cités
éducatives

Rapport de INJEP paru
en Mars 2024

Des effets sur les pratiques professionnelles qui relèvent d'une meilleure interconnaissance sans changement plus substantiels

Différentes dimensions du programme des cités éducatives sont susceptibles d'engendrer des effets sur les professionnels : les modalités de pilotage, les groupes de travail thématiques, les partenariats, les actions co-portées ou encore les formations interprofessionnelles.

Dans la plupart des cas, les équipes d'évaluation s'accordent à le dire : les postures et les pratiques professionnelles n'évoluent que peu « en profondeur », dans la mesure où les occasions d'engager des réflexions de fond sur ces dernières sont finalement assez réduites.

À ce stade, les principaux effets observés par les équipes d'évaluation relèvent davantage du renforcement de l'interconnaissance et dans une certaine mesure d'une meilleure coordination ainsi que d'une plus grande capacité à travailler en transversalité autour d'un projet.

Des effets plus marqués sont néanmoins notés pour les professionnels les plus investis dans les actions : montée en compétences mais aussi inflexions dans leurs pratiques, dans leurs postures à l'égard des bénéficiaires ou dans leurs représentations et référentiels éducatifs.

Le(s) indicateur(s) et la méthodologie de recueil

Nombre de temps d'échange et leur fréquentation.

La CED mobilise t-elle la diversité des acteurs ?

Mobilisation de **la cartographie des acteurs**

Question évaluative n°5 : Comment la Cité éducative contribue-t-elle à l'action concertée ?

Le(s) indicateur(s) et la méthodologie de recueil

Remise à plat des réseaux actifs entre partenaires et écoles pour le suivi des situations/la réponse aux jeunes et de leur positionnement :

- Orientation/prescription
- Partenariat école/partenaires
- Fréquentation d'actions par les publics suite au lien avec les écoles

Identifier le(s) « prescripteur(s) » de public.

Nombre d'actions qui concourent à une meilleure connaissance ou inter-connaissance (apéro, rencontre, formations, ...)

Dans un premier temps, bilan diagnostic à l'initiative du chef de projet.

Questionnaire ciblé auprès d'un échantillon de partenaires impliqués dans l'un ou l'autre format de partenariat

Au final, un matériel au service de la réponse à la question suivante ;

Faut-il inventer de nouveaux outils/formats pour atteindre cet objectif d'action concertée ?

Question évaluative n°6 :

Quelle est la connaissance par les acteurs de la cité éducative ? Quelle stratégie de communication auprès des parties prenantes ?

Précisions autour du questionnement :

La connaissance de la CED est nécessaire pour comprendre ce que l'on peut faire

Nécessité de faire sans cesse de la pédagogie auprès de toutes les parties prenantes (objectifs partagés, cadre, moyens, ce que l'on peut faire et ne pas faire, ...)



Les enseignements
issus de l'évaluation
nationale des cités
éducatives
*Rapport de INJEP paru
en Mars 2024*

La majorité des professionnels de terrain et des habitants n'ont pas connaissance du programme des cités éducatives et de ses enjeux. Or, la connaissance du programme, de ses enjeux et des différents acteurs impliqués est la première marche pour engager des dynamiques partenariales. Comprendre les grands enjeux du programme et mieux identifier qui fait quoi sur le territoire sont les préalables indispensables au développement des partenariats. Les cités sont aujourd'hui connues par ceux qui y sont directement impliqués. Il paraît nécessaire de mobiliser plus largement les professionnels et les habitants sur des enjeux communs via des politiques de communication plus appuyées ainsi qu'en s'appuyant sur des outils et supports facilitant l'identification mutuelle et la mise en réseau

Le(s) indicateur(s) et la méthodologie de recueil

Etat des actions de communication initiée par la CED.

Mobilisation de **la cartographie des acteurs**

Questionnaire auprès des acteurs « théoriquement » concernés :

Autour de différents items : degré de la connaissance de la CED, ce que représente la CED, degré de mobilisation de la CED ?

En parallèle intégrer au **tableau de bord des actions financées** un volet relatif à la stratégie de communication de chaque action.

Analyse par le Chef de projet de la stratégie de communication et identification des pistes d'amélioration.

Précisions autour du questionnement :

Etre en capacité de décrire finement les publics ayant bénéficié des actions de la cité éducative
Consolider le recueil d'un socle systématique d'information.

Combien de bénéficiaires ?

Par tranches d'âge : 0/3, 3/6, 6/11, 11/15, 15/18 et 18 ans et + (parents/familles cf. question évaluative n°2 page 27)

Par genre

Selon le domicile de résidence : Selon l'appartenance QPV/hors QPV

A la création de l'action :

Présentation des objectifs et des publics cibles.

A l'issue de l'action ou lors d'un bilan annuel :

Analyse par le porteur de la concordance de l'action menée avec les objectifs et les publics cibles initiaux

Intégration d'une forme d'évaluation par les publics destinataires (cf participation page 44)

Si possible ajouter les variables suivantes au socle :

Par CSP des parents

Situation familiale

Facteurs de vulnérabilité

...

Intégrer des question ciblées spécifiques liées à l'action...

Exemple : % de décrocheurs concernés si l'action porte sur la lutte contre le décrochage, ...

Les publics destinataires

Question évaluative n°1 : Qui bénéficie des actions de la cité éducative ?

2/3



Les enseignements
issus de l'évaluation
nationale des cités
éducatives
*Rapport de INJEP paru
en Mars 2024*

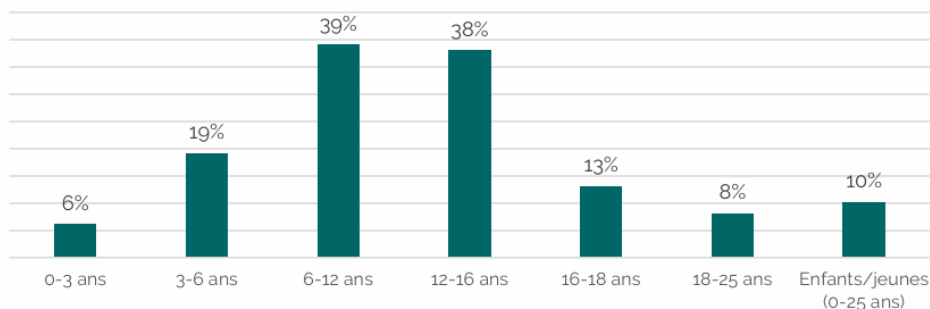
Analyse des revues de projets 2022 des 80 cités de la première vague

Des actions prioritairement centrées sur le public scolaire.

La dimension de « parcours », mise en avant par le programme et qui vise à proposer des « prises en charges éducatives des enfants et des jeunes, de la naissance à l'insertion professionnelle », est peu mise en œuvre. Les actions observées sont également souvent de faible dimension, touchant un nombre réduit de jeunes, d'élèves ou de parents

Si, la meilleure interconnaissance des professionnels, des structures et de leurs offres a pu permettre l'ouverture des activités à de nouveaux publics, cela se fait avant tout auprès d'un public d'écoliers et de collégiens, reflétant le rôle confié aux principaux de collège par le programme, ainsi que les prérogatives des communes.

GRAPHIQUE 2. PART DES ACTIONS PAR PUBLICS CIBLES- 80 CITÉS



Note de lecture : 6 % des actions développées par les 80 cités de la première vague ciblent un public de 0 à 3 ans- S'agissant d'une question à réponse multiple, le total est supérieur à 100 %. Revues de projets ANCT 2022 - Traitement INJEP.

Des actions ciblant les NEET peu développées.

Question évaluative n°1 : Qui bénéficie des actions de la cité éducative ?

Le(s) indicateur(s) et la méthodologie de recueil.

Un recueil par chaque porteur d'actions sur la base d'un modèle simple et partagé par tous : produire une **fiche évaluative pour chaque action financées.**

Via un outil de recueil dématérialisé ? Adossé/alimentant **le tableau de bord des actions financées**

Un groupe de travail à constituer pour établir les items de la fiche évaluative.

Une compilation et une analyse par le Chef de projet sous la forme d'un bilan annuel voir recours à un prestataire externe.

Pour exemple : répartition des actions par catégorie d'âge

Quel a été l'apport de la CED sur la tranche d'âge des 0-3 ans ?

Question évaluative n°2 : La CED a-t-elle réuni les conditions pour encourager l'implication des parents dans les actions ?

Précisions autour du questionnaire :

Est-ce qu'à chaque action la place du parent a été envisagée ? Et de quelle manière ?

Quels parents participent ? Adhésion/fréquentation des parents. Comment les a-t-on captés ? Fédérés ?

Qui sont les parents ainsi impliqués ? Hors famille monoparentales capte-on les deux parents ?

Approche genrée, par CSP, ...

Préciser ou définir ce que l'on entend par implication : information, consultation, participation, co-construction de l'action

Le(s) indicateur(s) et la méthodologie de recueil:

Un recueil par chaque porteur d'actions sur cette question au sein de la **fiche évaluative des action financées**. via l'outil de recueil dématérialisé adossé/alimentant **le tableau de bord des actions financées**

Un groupe de travail à constituer pour établir les items de la fiche évaluative.

Une compilation et une analyse par le Chef de projet et les représentants opérationnels sous la forme d'un bilan annuel ciblant la question de l'implication des parents.

Eléments d'analyse/d'évaluation visés :

Degré d'intégration en amont de l'action de la question de l'implication des parents.

Méthodologie/bonne pratique garante de cette implication

Nombre d'actions ayant intégré parents et par niveau d'implication (information /consultation /participation /co-construction)

Nombre et caractéristiques des parents ainsi touchés

Parents déjà « connus » ou « nouveau » parents (qui n'ont jamais été impliqués précédemment)

Le tout déclinables selon l'âge des enfants, le lieu de résidence, la thématique principale de l'action ...

Le volet opérationnel

Question évaluative n°1 :

A quel point les actions mises en œuvre dans le cadre de la CED sont nouvelles/innovantes sur les quartiers ? Impactantes/structurantes sur le long terme ?

Précisions autour du questionnement :

A quel point les actions mises en œuvre dans le cadre de la CED sont nouvelles sur les quartiers ? VS anciennes mais simplement financées sur un nouveau budget?)

A quel point les actions mises en œuvre dans le cadre de la CED sont-elles impactantes/structurantes ? VS Combien ont concerné simplement de l'investissement matériel ? une sortie ?



Les enseignements
issus de l'évaluation
nationale des cités
éducatives

*Rapport de INJEP paru
en Mars 2024*

Analyse des revues de projets 2022 des 80 cités de la première vague

Une offre éducative essentiellement étendue dans la continuité de ce qui pouvait se faire auparavant

La dynamique essentielle semble être celle d'une évolution essentiellement quantitative de l'offre en lien avec le levier financier que constitue la CED.

Développement d'actions déjà existantes, élargissement des publics ou des territoires VS développement de nouvelles actions à regard des registres « habituellement » investis.

Un travail d'ingénierie et de coordination qui fait une différence importante sur la qualité de l'offre.

Impact de l'accompagnement des temps de travail partenarial, du soutien à l'ingénierie, de la coordination.

Impact sur le développement des actions pluri-partenariales.

Une dimension expérimentale peu mobilisée mais néanmoins appréciée des professionnels

Consolider et valoriser cette dimension expérimentale reste un enjeu important dans la mesure où la possibilité de tester de nouvelles approches, de nouveaux contenus ou de nouveaux formats avant de potentiellement les déployer plus largement est l'une des plus-values majeures du programme.

**Le volet
opérationnel**

Question évaluative n°1 :

A quel point les actions mises en œuvre dans le cadre de la CED sont nouvelles/innovantes sur les quartiers ? Impactantes/structurantes sur le long terme ?

Précisions autour du questionnement :

A quel point les actions mises en œuvre dans le cadre de la CED sont nouvelles sur les quartiers ? VS anciennes mais simplement financées sur un nouveau budget?)

A quel point les actions mises en œuvre dans le cadre de la CED sont-elles impactantes/structurantes ? VS Combien ont concerné simplement de l'investissement matériel ? une sortie ?

Le(s) indicateur(s) et la méthodologie de recueil

S'appuyer sur **le tableau de bord des actions financées**

Etre en capacité de rattacher les actions financées selon la typologie suivante :

- Actions financées et déjà existantes,
- Actions financées qui prolongent l'existant,
- Actions financées nouvelles,
- Actions financées innovantes.
- Actions financées de type : investissement matériel/sorties/voyages/formations/autres

Analyser la répartition par type d'actions : quantité, public touché, volume financier, ...

- Quantité et nombre et coût d'actions refusées

Analyser les motifs de refus

Une compilation et une analyse par le Chef de projet et des représentants opérationnels sous la forme d'un bilan annuel ciblant la question de la nature et de la portée des actions.

Des propositions d'évolution si besoin à remonter au comité technique, aux groupes de travail et au comité de pilotage.

**Le volet
opérationnel**

Question évaluative n°2 :

Quelle plus value apportées par les 2 postes d'animatrices familles ?

Quelle plus value apportées par les 2 postes EJE ?

Précisions autour du questionnaire :

Le déploiement de moyen supplémentaire a-t-il permis de créer davantage de liens avec les acteurs ?

Quel impact dans l'organisation des structures qui ont recruté ces postes ?

Cela a-t-il permis de développer davantage d'actions dédiées aux publics cibles de ces postes ? De réaffirmer/ de recentrer les missions des structures ? De développer de nouveaux domaines d'intervention ?

Combien d'enfants accueillis/suivis ? Dont de nouveaux publics ?

Le(s) indicateur(s) (quali/quantitatif mixte) et la méthodologie de recueil

Bilan annuel croisé entre le(a) professionnel(le) et le/la responsable de la structure sur la base des fiches de poste et de la feuille de route définie par le CED.

Temps d'échange qualitatif avec le Chef de projet

**Le volet
opérationnel**

Question évaluative n°3 :

Le budget du collège chef de file a-t-il facilité la gestion financière et l'émergence de projets dans les groupes scolaires de la CED ?

Précisions autour du questionnaire :

Pertinence et plus value de l'enveloppe collège chef de file ?

Lisibilité pour les acteurs ?

Cohérence des choix d'attribution des financements ? Critères d'attribution des financements ?

Le(s) indicateur(s) et la méthodologie de recueil :

Rédaction d'un bilan annuel par le Principal du collège chef de file.

Etat de la consommation du budget du collège chef de file.

Nombre et nature des actions/ des projets financés par le budget du collège chef de file (actions répertoriées au sein de la revue de projet ?

Objectivation des critères d'attribution.

Questionnaire de satisfaction auprès des enseignants bénéficiaires ? En lien avec la question n°4 page suivante



Le volet opérationnel

Question évaluative n°4 : En quoi la CED a-t-elle facilité la pratique des enseignants ?

Précisions autour du questionnement

La CED facilite-t-elle la réflexion, la construction et la mise en œuvre des projets ?

Les enseignants se sont-ils saisis des outils proposés par la CED ? Pourquoi/quoi faire ?

Le(s) indicateur(s) et la méthodologie de recueil :

Via le tableau de bord des actions financées

Extraction et analyse dédiée autour des éléments suivants :

- Nombre d'enseignants par type d'établissement (maternelle, primaire, collège/lycée) qui ont proposé/mené un projet financé/se sont saisis des outils proposés par la Cité éducative
- Nature des actions menées (et des publics bénéficiaires)

Recueil du ressenti des enseignants (via une campagne d'entretiens ou un questionnaire aux directeurs et aux chefs d'établissement et aux enseignants)

Comment les enseignants ont-ils été sensibilisés et impliqués, « drivés » accompagné dans la démarche ?

Y a-t-il des temps d'échanges dédiés aux enseignants ? Y a-t-il des temps d'échanges dédiés entre acteurs de l'écosystème d'un quartier ?

A l'exploitation du tableau de bord et du recueil du ressenti des enseignants (analyse par le Chef de projet et la troïka opérationnelle) :

- Interroger l'équilibre au sein des établissements et inter-établissements/structures de la troïka
- Construire des propositions des enseignants non impliqués ?
- Elargir, par la suite, la réflexion aux autres professionnels : animateur notamment

Des outils au service du suivi et de l'évaluation



La cartographie des acteurs

Le suivi et l'évaluation de la cité éducative doivent se nourrir de la connaissance des parties prenantes.

Il s'agit de pouvoir s'appuyer sur une cartographie des structures/des acteurs impliqués dans la CED et de pouvoir transposer localement le schéma/la cartographie « théorique » des acteurs (CF. ci – dessous)

Cette cartographie des acteurs constitue un outil indispensable au service du protocole de suivi et d'évaluation.

Lister les questions évaluatives

Il s'agit donc dans la phase de « rodage » du protocole :

- d'établir une cartographie des structures/des acteurs/ des dispositifs.

Au-delà d'un simple inventaire, identifier les parties prenantes, leurs périmètres d'intervention et leurs publics cibles.

En complément une analyse sous forme d'identification des atouts, des forces, des faiblesses, de leur contraintes, de leurs objectifs pourrait être menée.

- d'établir une cartographie des dispositifs structurants en lien avec la cité éducative : Génération Dijon, Convention Territoriale Globale, Contrat de ville, PRE, Ctg,) et à quels publics ils sont dédiés.

Ce travail pourrait être réalisé par le Chef de Projet ou confié à un groupe de travail dédié.

Dans l'idéal, une fiche standardisée serait renseigné par chaque structure/acteurs/dispositif.

De ce matériel le chef de projet consoliderait un répertoire dynamique des forces en présence sous la forme d'un Qui fait Quoi ?



Le tableau de bord des actions financées

Le suivi et l'évaluation de la cité éducative doivent se nourrir d'une analyse approfondie des actions financées. Le tableau de bord des actions financées (et les fiches actions liées) constitue l'outil central au service de la mise en œuvre du protocole d'évaluation et de la revue de projet.

Principes généraux :

Il s'agit en premier lieu :

- de rattacher l'ensemble des actions financées par objectif et par thématique de la CED afin d'être mesure de chercher la cohérence entre les objectifs nationaux, les 3 grands axes retenus localement et les actions effectivement financées.
- Les actions financées répondent-elles aux objectifs identifiés dans le plan d'action ? Travaille t-on sur l'ensemble des objectifs de la CED en s'assurant d'un équilibre entre les actions ?
- d'être en capacité de dénombrer et de décrire finement les publics ayant bénéficié des actions de la cité éducative.

D'autres dimensions découlent de la construction et de l'analyse d'un tel tableau de bord :

- Mesurer le degré d'implication/de contributions des forces en présence aux actions financées par la CED (mesurer par exemple le nombre de projets à mettre au crédit des GT, des enseignants, ...)
- Rattacher les actions financées selon leur caractère de nouveauté, d'innovation et d'expérimentation pour le territoire,
- Identifier les actions qui concourent à une meilleure connaissance ou interconnaissance des acteurs,
- Analyser les modes et les canaux de communication auprès des acteurs (dont les destinataires),
- Analyser le degré d'intégration de la question de l'implication/ de la participation des habitants.

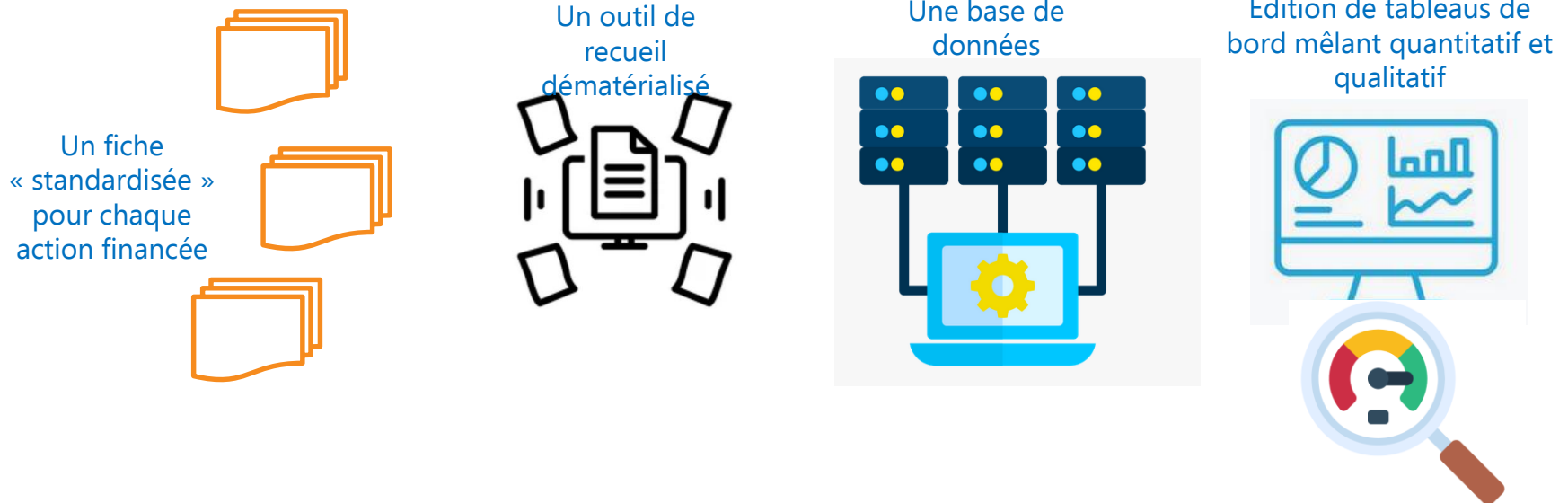
Des outils au service de l'évaluation



Il s'agit de **consolider le recueil d'un socle systématique d'information pour chaque action financée.**

Ce recueil par chaque porteur d'actions devra être réalisé sur la base d'un **modèle simple et partagé par tous** afin de produire une fiche évaluative pour chaque action financée.

Un **outil de recueil dématérialisé** adossé/alimentant le tableau de bord des actions financées devra être construit et partagé à l'ensemble des porteurs de projet.



Des outils au service de l'évaluation



Un fiche « standardisée » pour
chaque action financée



Le renseignement des items/des modalités se fera pour partie en amont de la mise en oeuvre de l'action et sera complétée à son issue (ou pour des actions inscrites dans la durée via un point annuel de situation).

Une esquisse peut être proposée. Il sera nécessaire de la consolider via un groupe de travail (à constituer) chargé de valider la structure des fiches actions et plus globalement le protocole d'alimentation du tableau de bord.

Si possible une phase de test viendra roder et valider les choix du groupe de travail.

A la création/en amont de l'action :

- Porteur de projet et acteurs concernés
- Présentation des objectifs et rattachement aux objectifs nationaux, locaux
- Présentation publics cibles (objectifs quanti et quali)
- Nature de l'action : déjà existantes, prolongement de l'existant, nouvelles, innovantes
- Budget et rattachement éventuel au budget du collège chef de file.
- Stratégie de mobilisation/de communication
- Modalité d'intégration de la question de la participation : méthodologie/bonne pratique garante de cette implication et niveau d'implication prévue (information /consultation /participation /co-construction)
- ...

A l'issue de l'action ou lors d'un bilan annuel intermédiaire :

- Analyse par le porteur de la concordance de l'action menée avec les objectifs et les publics cibles initiaux
- Description des bénéficiaires :
Dénombrement et détail par tranches d'âge : 0/3, 3/6, 6/11, 11/15, 15/18 et 18 ans et + (parents/familles), par genre, selon le domicile de résidence/l'appartenance QPV/hors QPV Voir par CSP des parents, situation familiale, facteurs de vulnérabilité, ...
- Éléments d'évaluation par les publics destinataires
- ...

L'ensemble du matériel ainsi collecté sera mis au service de la réponses aux différentes question évaluative en permettant d'opérer des analyses/des tris croisés selon la question analysée.

L' exploitation du tableau de bord sera confié principalement au Chef de projet et la troïka opérationnelle sous la forme notamment d'un bilan annuel. Le recours à un appui externe pourrait être nécessaire en soutien.

Les indicateurs de veille sociale

Le suivi et l'évaluation de la cité éducative doivent se nourrir de la connaissance des évolutions contextuelles.

Il s'agit de doter/de construire d'un outil de veille sociale au service des différentes parties prenantes de la Cité Educative de Dijon

Principes généraux :

Une sélection d'indicateurs porteurs de sens (au regard des enjeux de la cité éducative, de son suivi et de son évaluation), dynamiques, reproductibles et territorialisés aux échelles attendues (approche des deux quartiers et comparaison avec les échelles supra, approche au groupe scolaire, ...).

Cette proposition de batterie d'indicateurs n'est pas figée. Elle pourra être ajustée amendée à la demande notamment du comité de pilotage, du comité technique et des représentants opérationnels. Sur demande, d'autres indicateurs pourront ainsi être ajoutés (dans le respect cependant de l'intention de mettre au débat une batterie d'indicateurs qui ne contienne pas trop d'indicateurs)

Cette batterie d'indicateurs sera alimentée en complémentarité de l'évaluation intrinsèque du programme Cité éducative et des indicateurs liés (cf. questions évaluatives).

Méthodologie :



Une observation annuelle à partir des données issues principalement du recensement de l'Insee, de l'Education Nationale et de la Caf

En l'état la plupart des indicateurs sont mobilisables via l'observatoire de la cohésion sociale

<https://www.dijon.fr/dijon-a-votre-service/solidarite-sante/outils-de-connaissance-des-realites-sociales/>

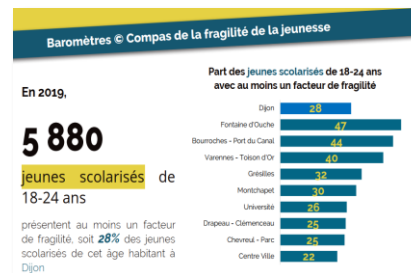
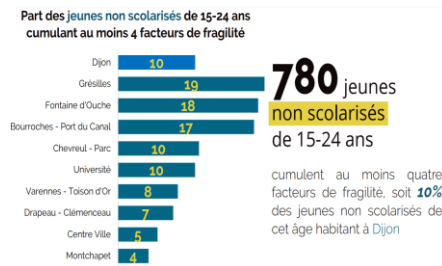
Et à terme via les contributions de l'observatoire de la petite enfance et l'observatoire de l'enfance (en projet).

Les indicateurs à construire sont indiqués page suivante via un **code couleur** spécifique

Les indicateurs de veille sociale

- Données de cadrage sur la démographie et le logement : évolution du nombre d'habitants structure des ménages, pyramide des âges, évolution de la dynamique constructive, Mouvements de population départ/arrivée
- Données de cadrage les niveaux de vie et l'emploi : répartition des niveaux de vie, taux de pauvreté, taux d'emploi des femmes, écart entre le taux d'activité des hommes et des femmes, part des moins de 26 ans parmi les DEFM
- Evolution des effectifs des différentes populations visées (détail par tranche d'âge des tout-petits aux jeunes)

- Evolution des effectifs scolaires
- Evolution du nombre de demandes de dérogation. Nombre de dérogation entrantes et sortantes. Part d'élèves scolarisés hors quartier dans le privé (ces indicateurs restent à construire)
- Analyse des structures familiales et de leur évolution
- Pour les jeunes, regard sur leur autonomie dans le logement, leur rapport aux études/à l'emploi et focus sur les NEET, éventuelle déqualification de l'emploi occupée au regard des niveaux de diplôme,...
- Analyse des conditions de vie dans les familles : vivre en situation de pauvreté, en situation de surpeuplement, vivre au sein d'une famille monoparentale, état des pratiques culturelles et sportives, ...
- Analyse des orientations scolaires en sortie de 3^{ème}
- Analyses dynamiques de l'Indice de Position Sociale = une mesure du désavantage éventuel des « déterminants sociaux » pour la réussite éducative Cf annexes
- Indicateurs de résultats des collèges et des lycées (<https://www.education.gouv.fr/recherche-ivac>)
- Indicateur synthétique de vulnérabilité des mineurs /@compas
- Indicateur synthétique de fragilité des jeunes (en étude et sur le marché de l'emploi) /@compas





Les indicateurs de veille sociale

- **Quelle est l'image des quartiers et comment évolue t-elle ?**

Un baromètre de l'image des quartiers à construire

Pistes :

- Recueil sur une période donnée des occurrence positives et négatives des quartiers dans le presse locale
- Recueil du ressenti des parents d'élèves, des habitants
- Recueil auprès des personnes qui y travaillent ou y ont des activités dans les quartiers ?
- Recueil « autres » dijonnais ?

Via des enquêtes flash ?

- **Mesure des « violences » dans les quartiers**

Un outil de mesure à construire

La participation : une dimension à performer





La participation

L'un des attendus du protocole du suivi et d'évaluation de la Cité éducative relève de l'intégration des modalités prévues de participation des habitants et au final et l'intégration d'une participation effective des habitants à la démarche.

Pour la mettre en œuvre, il s'agit de répondre à 3 questions/conditions :

- Préciser ce qu'est la participation « effective » ?
- Définir les objectifs et les attentes autour de la participation,
- Définir les modalités de mobilisation des habitants : Comment ? Et sur quel(s) sujet(s) ?

La participation est avant tout une position de principe : **Les habitants sont par définition les destinataires des décisions qui sont prises et des actions qui sont mises en œuvre au terme d'un processus d'analyse de leurs besoins.**

La notion de participation effective :

Il s'agit de considérer les différents niveaux d'engagement permettant d'aboutir à une participation effective : dépasser la simple présence et la consommation de services ou d'activités, viser l'implication dans une instance d'information et de consultation, la contribution momentanée à une activité ou à un projet collectif, la collaboration « permanente » et la prise de responsabilité, la contribution au processus de décision.

D'après les référentiels de la Cnaf sur la participation

Il convient d'organiser des démarches permettant aux habitants de se prononcer, en amont de l'élaboration des projets, sur les priorités des programmes d'actions qui concernent le cadre de leur vie quotidienne. Il est également nécessaire de les associer à l'élaboration, à la mise en œuvre et à l'évaluation en continu des actions qui seront décidées par les décideurs/partenaires

Au-delà des débats sur le ou les sens du terme « participation », c'est la question de la « place des habitants » et plus largement celle de la citoyenneté. La participation ne réside pas seulement dans la prise de parole, elle se retrouve aussi dans les actions menées en commun, entre habitants et professionnels (idée de co-action)

D'après : La participation Réflexion et questionnements. ORIV Alsace. 2020

La participation

La participation peut revêtir des formes diverses. Elles peuvent être classées de manière progressive

- **L'information** qui est plus une condition préalable à toute forme de participation,
- **La consultation** qui consiste à «prendre l'avis de quelqu'un, s'adresser à lui pour un conseil » sans pour autant tenter de trouver un accord.
- **La concertation** repose, quant à elle, sur « un échange d'idées en vue de s'entendre sur une attitude commune ». Il s'agit là aussi de prendre l'avis des partenaires pour, ensuite, tenter de trouver ensemble un accord (ce qui ne signifie pas sa validation mais l'intégration de celui-ci dans la réflexion). Elle peut avoir, dans certain cas, un caractère obligatoire et réglementé – pour exemple une enquête publique dans le domaine de l'urbanisme -.
- Enfin **la cogestion, codécision** est entendue comme une participation directe à la prise de décisions de l'ensemble des acteurs.

D'après : La participation Réflexion et questionnements. ORIV Alsace. 2020

Les valeurs attachées à la question de la participation : l'écoute, le respect de l'anonymat, la capacité d'adaptation au public et celle de ne pas se positionner en expert, le respect des propos énoncés, la recherche de représentativité notamment en valorisant les invisibles, en cherchant la prise en compte et la contribution des plus fragiles, l'application d'un principe de neutralité quant aux réponses obtenues...

Quelles peuvent être les attentes par rapport à la consultation des habitants et au recueil de leur parole ?

- le recensement des besoins/satisfactions/insatisfactions pour guider les actions mise en œuvre au titre de la cité éducative,
- des photographies/ressentis/verbatim/exemples vécus permettant d'appréhender de nouveaux angles d'analyses et de découvrir de nouvelles problématiques
- La volonté de susciter des projets et d'impliquer les habitants dans la fabrique des politiques éducatives à partir de l'expression de leurs besoins,
- La volonté de compléter une approche statistique « désincarnée » ,
- La recherche de pistes d'actions/ d'amélioration de l'existant en réponse aux besoins exprimés par les participants, ...





Comment mettre en œuvre la participation et sur quels sujets dans le cadre du protocole d'évaluation ?

Un consensus a émergé autour de la nécessité de renoncer en partie à la recherche d'une stricte représentativité. Il s'agit davantage de chercher à toucher/impliquer les parents que l'on du mal à atteindre. Ceux qui ne sont pas présents dans les instances participatives existantes (conseils citoyens, conseils d'écoles, ...) ; la « majorité silencieuse », ceux qui ne se sentent pas légitimes à s'exprimer ou rencontrent des freins liés par exemple à leur niveau de maîtrise de langue française.

Cette intention nécessite une adaptation de la méthode. Il s'agira de s'appuyer sur les acteurs locaux (l'enseignant comme pivot et les animateurs des MEP) qui ont déjà créé un lien avec ces parents et de développer une démarche pro-active d'aller vers.

A partir d'actions arrivant à capter les parents (café parent par exemple), déployer un protocole d'échanges, d'entretiens sur des sujets ciblés. Il ne s'agit pas d'aller interroger leur connaissance de la Cité éducative mais les inviter à s'exprimer sur des sujets porteurs de sens pour eux où pour lequel ils disposent d'une expertise d'usage. Cela pourrait concerner la question de l'image de l'école ou du quartier, leur ressenti sur l'importance de l'école dans la réussite de leur enfant, sur la place qui leur est laissée dans l'école voir plus simplement leur regard sur la qualité et l'intérêt des actions auxquelles leurs enfants ou eux-mêmes ont participé.

Le choix des sujets sera à définir au sein du comité technique et des groupes de travail à travers l'établissement d'une programmation annuelle

De la ressource complémentaire pourrait être nécessaire pour venir consolider les moyens humains et l'ingénierie permettant la mise en œuvre de ces focus habitants : facilitation graphique, retranscription des échanges, ...

En complément de ces focus ponctuels, il s'agira également intégrer systématiquement **aux fiches actions alimentant le tableau de bord des actions financées** un recueil de l'avis/ de la parole des participants. Les modalités de recueil doivent être très souples et peuvent prendre différentes formes : de l'enquête de satisfaction à un simple recueil de verbatim sur l'action vue par les participants.

A charge pour les porteurs de projet d'alimenter le recueil et au chef de file et à la troïka opérationnelle de valoriser et d'exploiter ce matériel au même titre et complémentarité des autres indicateurs inscrits au référentiel.

Gouvernance, calendrier et moyens à mobiliser



La gouvernance

La gouvernance

Il s'agit de faire prendre place le protocole de suivi et d'évaluation dans le schéma de gouvernance de la Cité éducative.

Proposition est faite de ne pas créer de nouvelle instance à l'échelle locale mais de s'appuyer sur les instances existantes.

Le comité de pilotage

3 partenaires d'égal importance : La Ville, la Préfecture et l'Education nationale

Et le département, la Caf, des MEP, la Région

Réceptionne a minima chaque année le bilan annuel (produit par la troïka opérationnelle et alimenté par le séminaire annuel ouvert à l'ensemble des parties prenantes) Il se positionne notamment sur les éventuels ajustements à apporter à la stratégie territoriale et aux objectifs stratégiques

Le comité technique

Le comité technique mets au débat régulièrement les résultats produits par le dispositif d'évaluation (notamment le bilan issue de la revue de projet) Il relaie les demandes et les enseignements issus de l'évaluation auprès de l'ensemble des acteurs.

Les représentants opérationnels



La cheville ouvrière du dispositif d'évaluation.

La « Troïka opérationnelle » composée du Principal du collège chef de file, du Délégué du Préfet de Côte d'Or du Chef de projet de la Cité Educative de Dijon sera au centre du dispositif. Elle se charge de son animation et de son pilotage technique et rends compte, mobilise et anime la démarche d'évaluation auprès des différentes composantes de la gouvernance de la cite éducative. Elle produit chaque le bilan annuel (dont le bilan collège chef de file) et la revue de projet

Les habitants

Ils contribuent via la démarche participative, sont informés des résultats produits.

Les groupes de travail spécifiques :

Ex consolidation fiche action

Les groupes de travail thématiques:

Ils peuvent être mandatés sur l'analyse ciblée de telle ou telle question évaluatives et autoévalue leurs actions

- Petite enfance
- Culture
- Santé
- Savoir rouler à vélo
- Numérique
- Citoyenneté et valeurs de la République
- Co-formation
- ...



Contact :
marc.schalck@compas-tis.com